

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-quatre, vingt-quatre octobre,

N°24.04.22

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 12h15 en session ordinaire au siège du SIGV sous la présidence de Madame VENTRON Amapola.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation du Comité Syndical : 18 octobre 2024

Présents	11
Pouvoirs	1
Absents/ Excusés	

MEMBRES PRESENTS : Amapola VENTRON, Philippe ARDHUIN, Robert CANAMAS, Joseph CASSARO, Corinne LE MEUT, Evelyne LOUIS, Mathieu PIETRI, Sylvie SOUCHON, Christian TANTI et Dominique VALÉRA.

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION
AUPRÈS DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES DU
RHONE AU TITRE DE
L'AIDE A LA
TRANSITION
ENERGÉTIQUE-
PHOTOVOLTAÏQUE-
ANNEE 2025

POUVOIRS : Richard MALLIÉ à Evelyne LOUIS

Madame la Présidente expose,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le dispositif d'aide du département à la transition énergétique- photovoltaïque,

Considérant qu'il est nécessaire d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment,

Il est projeté par le syndicat d'installer des panneaux solaires d'une superficie totale de 146 m2 sur la toiture du bâtiment du siège du SIGV comme indiqué sur le plan suivant :



CS du 24/10/2024
Délibération du 24.04.22

Le mode de valorisation de l'électricité envisagé est l'autoconsommation, avec une puissance de l'installation possible de 32.50 kW et une consommation de l'installation (approximative) de 41 670 kWh.

Le coût du projet est estimé à 57 600 € TTC.

Madame la Présidente propose aux membres du syndicat de solliciter le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône afin de bénéficier d'une subvention d'un montant de 14 400 € HT pour la réalisation du projet décrit ci-dessus.

Le plan de financement de ces dépenses s'établit comme suit :

Conseil Départemental 13	30 % Maxi	14 400 € HT
Financement SIGV	70% Mini	33 600 € HT
TOTAL	100 %	48 000 € HT

LE COMITÉ SYNDICAL

Où l'exposé de Madame la Présidente
Après avoir délibéré à l'unanimité

Autorise le syndicat à solliciter auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'aide aux équipements de la sécurité publique, une subvention à hauteur de 14 400 € HT,

Autorise la Présidente du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à Simiane- Collongue, Les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre, tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par la
Présidente, Compte-tenu de la
réception en
Sous-Préfecture
le : et de la
publication le :



Amapola VENTRON,
Présidente

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIGV
Utilisateur : CAUHAPE Florence

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	24_04_22
Objet :	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE AU TITRE DE L'AIDE A LA TRANSITION ENERGÉTIQUE- PHOTOVOLTAÏQUE- ANNEE 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-10-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	013-241300425-20241024-24_04_22-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 013-241300425-20241024-24_04_22-DE-1-1_0.xml	text/xml	968 o
Document principal (Délibération) Nom original : 24.04.22 Subvention Département.pdf Nom métier : 99_DE-013-241300425-20241024-24_04_22-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	740.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 octobre 2024 à 10h09min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 octobre 2024 à 10h09min18s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 octobre 2024 à 10h09min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 octobre 2024 à 10h09min26s	Reçu par le MI le 2024-10-28